

Communiqué de Presse :

La Manifestation de la FFMC 50 du 10 avril est maintenue !

La FFMC 50 a prévu de manifester le 10 Avril contre le projet de Contrôle Technique imposé aux 2et 3 roues motorisés.

Ainsi que le confirmait Monsieur Gavory, Préfet de la Manche, dans une interview du 3 Avril à la presse : « **Les manifestations sont autorisées, c'est un droit constitutionnel. Mais elles doivent être déclarées en Préfecture** » (décision du Conseil d'Etat du 13/06/2020 confirmant que « le droit à manifester l'emporte sur le confinement et l'état d'urgence.. »).

La manifestation de la FFMC 50 a été dûment déclarée par son Coordinateur pour le Département, Yoann Simon.

Il ne s'agit en aucun cas pour notre Fédération, en maintenant cette manifestation, d'une forme de provocation vis-à-vis des Pouvoirs Publics mais **de rester vigilante face à une menace qui continue de se préciser.**

En effet, notre Fédération se félicitait récemment d'un contact, jugé positif, en Mars 2021 avec les Pouvoirs Publics en charge de ces questions, **puisque'il était affirmé que la France avait fait connaître au Parlement Européen son opposition à ce contrôle de façon formelle** (à l'issue des votes contraires de la Chambre des Députés et du Sénat).

Or, quelques jours après cette rencontre, les mêmes représentants de l'Etat organisaient une autre réunion, à laquelle participaient les opérateurs du Contrôle Technique, concluant à l'éventualité d'une mise en place d'un Contrôle Technique pour les motos au 1^{er} Janvier 2023 !

Comment faire confiance et baisser la garde dans ces conditions ?!

Le durcissement récent des mesures sanitaires est un élément dont nous tiendrons compte.

Notre démarche ne vise en aucun **cas à nous affranchir des contraintes qui pèsent sur nos concitoyens ni à prendre des risques préjudiciables à la communauté.** Aussi nous demanderons **avec insistance et conviction** à tous les motards(es) participant à cette manifestation de s'astreindre au respect des mesures habituelles (port du masque, des gants, éviter les effusions ...).

Nous précisons que la totalité de cette manifestation se déroulera **en plein air**, le plus souvent **en mouvement** ; que seule **une délégation restreinte pénétrera dans les bâtiments** de la Préfecture, et que lors des regroupements (briefing de départ et débriefing à la fin du rassemblement) **le port du masque sera vivement recommandé.**

Paul Davy pour la FFMC 50

Fédération Française des Motards en Colère

444 rue de la Chasse aux loups aptt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel : 06 82.44.68.23

Mail : ffmc50@ffmc.fr

site <https://www.ffmc50.fr/>

Facebook : FFMC50